Réponse à John Mearsheimer : résoudre le dilemme de sécurité de l’Ukraine

Dans sa dernière vidéo, le professeur John J. Mearsheimer affirme qu’il n’existe aucune solution au conflit en Ukraine en raison du caractère inévitable du dilemme de sécurité. S’il a raison sur le dilemme lui-même, je soutiens dans cette vidéo qu’il existe un moyen d’y faire face : une garantie négative de sécurité pour l’Ukraine, dans le cadre d’un double accord de sécurité avec les Européens et les Russes. Je prends l’exemple des traités de sécurité franco-britannique et prusso-britannique de 1870 pour illustrer comment un double accord de sécurité portant sur la neutralité d’une petite puissance a permis d’assurer 44 ans de stabilité à la Belgique. Vidéo citée : John Mearsheimer — Pas de garanties, pas de paix pour l’Ukraine | Épisode 15 : https://www.youtube.com/watch?v=tdDLnVkRR7k Liens de Neutrality Studies : Substack de Neutrality Studies : https://pascallottaz.substack.com Soutenir Neutrality Studies : https://neutralitystudies.com/donate Boutique de Neutrality Studies : https://neutralitystudies.com/shop Repères temporels 00:00 Réponse à John Mearsheimer 02:58 Le dilemme de sécurité 04:45 La Belgique et le précédent de 1870 06:32 Le traité britannico-prussien 09:52 Le traité symétrique avec la France 15:29 La Belgique comme objet des garanties 16:00 Application du modèle à l’Ukraine 24:05 Faisabilité politique et crédibilité

#Pascal

Bonjour, ici Pascal de Neutrality Studies. Aujourd’hui, je voudrais répondre à une vidéo publiée hier par le professeur John Mearsheimer, de l’université de Chicago. Il y évoque le dilemme de sécurité auquel les Européens, les Ukrainiens et les Russes sont actuellement confrontés, et explique pourquoi, selon sa théorie du réalisme offensif, il n’existe aucune solution à l’impasse actuelle en Ukraine. La vidéo dans laquelle il expose sa thèse s’intitule « No Guarantees, No Peace for Ukraine ». Et le professeur Mearsheimer fait ici quelque chose de très important. Il explique précisément pourquoi ce qu’on appelle le dilemme de sécurité, dans la théorie réaliste, conduirait à prédire qu’ aucune solution ne peut émerger des efforts que les Américains et les Russes déploient actuellement à Abou Dhabi.

Comme vous le savez, hier et avant-hier, des pourparlers tripartites ont eu lieu à Abou Dhabi entre les Américains, les Russes et les Ukrainiens, et chaque partie les a abordés avec des attentes très différentes. Les Américains cherchaient essentiellement à convaincre les Russes d’accepter un cessez-le-feu, ce qui permettrait alors, bien sûr, de régler le problème que pose le fait que l’Ukraine est actuellement en train de perdre sur le champ de bataille. Les Russes, eux, veulent parler de ce qu’ils appellent l’architecture de sécurité et de garanties de sécurité pour toutes les parties, eux-mêmes

compris, ainsi que de ce qu'ils appellent la sécurité indivisible. Donc, sur le plan de la politique des grandes puissances, ce qui se passe en ce moment n'est, bien sûr, que la dernière étape en date de cette guerre en Ukraine qui dure depuis quatre ans et demi, bientôt cinq ans.

Et le professeur Mearsheimer adopte cette vision pessimiste selon laquelle aucune solution n'est possible, parce que le dilemme de sécurité l'en empêchera. Son argumentation est très, très importante et très solidement construite. Je vous recommande d'aller d'abord l'écouter. Mais la réponse que je veux apporter ici, c'est qu'il existe bel et bien, même sur le plan théorique, une véritable solution à ce problème. Et cette solution, en un mot, c'est la Belgique. La solution à l' ensemble du problème s'appelle la Belgique. Je vais vous expliquer pourquoi. Nous avons en fait la preuve, une preuve historique, qu'une solution est possible dans une situation de ce type. Cela tient aux garanties négatives de sécurité. Cela tient à la promesse faite par l'une des grandes puissances de soutenir réellement les deux camps. Laissez-moi vous montrer comment cela fonctionne.

Alors, John Mearsheimer commence par exposer ce problème fondamental, et il faut bien le comprendre : selon le dilemme de sécurité, si un camp renforce sa sécurité en s'armant ou en augmentant le nombre de ses alliés, cela entraîne automatiquement une diminution du sentiment de sécurité dans l'autre camp. Celui-ci va alors chercher à rétablir l'équilibre, d'une manière ou d'une autre, ce qui va amener le premier camp à penser que l'autre est malveillant. Les deux camps vont donc continuer à surenchérir, et, au bout du compte, on se retrouve dans un système où tout le monde est moins en sécurité qu'au départ. C'est ça, le dilemme de sécurité. Chacun cherche à renforcer sa propre sécurité, mais le système finit par réduire la sécurité de tous.

Et John Mearsheimer estime que l'Ukraine se trouve aujourd'hui dans une telle situation. C'est tout simplement la quadrature du cercle. Si les Russes acceptent effectivement un cessez-le-feu et qu' ensuite les Américains et les Européens interviennent pour réarmer l'Ukraine, cela réduira la sécurité des Russes. Si, à l'inverse, les Russes ne s'arrêtent pas et annexent effectivement l'Ukraine, ou certaines parties de l'Ukraine, cela entraînera, là encore, une diminution de la sécurité en Europe et pour l'OTAN, et ainsi de suite. Il n'y a aucun moyen de résoudre cette quadrature du cercle. Il prédit donc que toutes ces négociations sont vouées à l'échec. Il existe pourtant une façon d'aborder ce problème, et je voudrais vous la présenter à l'aide des documents suivants.

Il y a ce précédent, qui remonte à mille huit cent soixante-dix. Il faut donc revenir plus de cent cinquante ans en arrière. Que se passait-il en Europe en mille huit cent soixante-dix ? Eh bien, c'était le début de la guerre franco-prussienne : les Prussiens et les Français s'apprêtaient à entrer en guerre au mois d'août, pendant l'été mille huit cent soixante-dix. Or, cela avait une grande importance pour l'un des pays voisins, à savoir la Belgique. La Belgique se trouve juste entre les deux — je veux dire, entre l'Allemagne actuelle et la France. Elle se trouve juste entre les deux, et c' est un pays plat. Il est donc facile pour l'une ou l'autre armée de traverser son territoire. C'est pour cette raison que, trente ans plus tôt, dans les années mille huit cent trente, la Belgique avait été déclarée neutre.

La Belgique a donc été érigée en État neutre pour servir de zone tampon entre ces deux puissances. Le problème des États neutres, c'est que, même s'ils ont souvent une armée, leurs capacités militaires sont très limitées, très modestes. La question est donc la suivante : la Belgique peut-elle obtenir des garanties de sécurité pour résoudre ce problème et renforcer sa propre sécurité ? Pour un État neutre, c'est évidemment impossible. Les États neutres ne peuvent pas conclure d'alliance militaire, sinon ils ne sont plus neutres. En revanche, les grandes puissances tierces peuvent faire quelque chose. Elles peuvent offrir des garanties de sécurité, non pas à l'État neutre, mais aux autres.

Alors, que s'est-il passé en mille huit cent soixante-dix ? Laissez-moi vous montrer ceci. C'est très important, parce qu'il s'agissait d'un véritable traité, d'un accord conclu en mille huit cent soixante-dix. Donc, le neuf août mille huit cent soixante-dix, les Britanniques — le Royaume-Uni — ont invité les Prussiens, les Allemands, à les rejoindre à Londres pour signer un traité. Maintenant, regardons ce traité ensemble et lisons-le ensemble. Il a été conclu entre Sa Majesté — et ici, Sa Majesté désigne bien sûr la reine Victoria, qui régnait à l'époque — et le roi de Prusse, au sujet de l' indépendance et de la neutralité de la Belgique. Et, encore une fois, il a été signé à Londres le neuf août mille huit cent soixante-dix, puis ratifié, d'ailleurs, par le Parlement britannique. Que dit ce traité ? Lisons-le et prenons le temps de bien en saisir la portée.

« Sa Majesté le roi de Prusse ayant déclaré que, malgré les hostilités dans lesquelles la Confédération de l'Allemagne du Nord est engagée avec la France, il est fermement résolu à respecter la neutralité de la Belgique. » En bref, les Allemands ont promis que, même s'ils sont désormais en conflit avec les Français, ils sont d'accord avec les Britanniques pour que la neutralité de la Belgique soit maintenue. Donc, là encore, ce sont les Britanniques qui parlent de ce qu'ils avaient établi lors des négociations précédentes avec les Allemands. Ils ont convenu que, tant que les Français respecteraient la neutralité de la Belgique, les Allemands la respecteraient eux aussi. Et par neutralité, bien sûr, on entend le fait de ne pas utiliser la Belgique comme point de départ pour attaquer le camp adverse, n'est-ce pas ? N'entrez pas en Belgique.

« Tant que celle-ci sera respectée par la France. Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande déclare, pour sa part, que si, au cours desdites hostilités » — donc, pendant la guerre entre les Français et les Allemands — « la France venait à violer cette neutralité, elle » — la reine Victoria, représentant le Royaume-Uni — « sera disposée à coopérer avec Sa Majesté le roi de Prusse pour défendre cette neutralité, selon des modalités convenues d'un commun accord, en employant à cette fin ses forces navales et militaires pour en assurer le respect et pour maintenir, conjointement avec Sa Majesté le roi de Prusse, à ce moment-là et par la suite, l'indépendance et la neutralité de la Belgique. » Donc, la reine Victoria a promis au roi de Prusse que si ces foutus Français tentaient de vous attaquer en passant par la Belgique, eh bien, nous nous joindrions à vous, les Prussiens.

Nous nous joindrons aux Prussiens pour riposter contre les Français. Nous vous donnerons donc, à vous, la Prusse, une garantie de sécurité : nous viendrons à votre aide pour combattre ces fichus

Français si cela se produit. Alors, en soi, cela n'aurait rien de bien remarquable s'il n'y avait pas le document suivant. Celui-ci a été signé le neuf août mille huit cent soixante-dix. Maintenant, regardez ça. Le onze août mille huit cent soixante-dix, que fait la reine Victoria ? Eh bien, elle fait venir les Français. « S'il vous plaît, les Français, venez. » Et que font-ils ? Ils rédigent un nouveau traité et, à mon avis, ils montrent ici que le copier-coller est bien antérieur à l'ère informatique. Ils ont littéralement fait un copier-coller du traité précédent, qui datait de deux jours, en inversant ici l'ordre des belligérants. « Traité entre Sa Majesté et l'Empereur des Français relatif à l'indépendance et à la neutralité de la Belgique », daté, encore une fois, du onze août.

Maintenant, lisons ce texte. « Sa Majesté l'Empereur des Français ayant déclaré que, malgré les hostilités dans lesquelles la France est actuellement engagée avec la Confédération de l'Allemagne du Nord et ses alliés, sa ferme détermination est de respecter la neutralité de la Belgique, aussi longtemps que celle-ci sera respectée par la Confédération de l'Allemagne du Nord et ses alliés. » Là encore, le traité commence par exposer ce qui a déjà été convenu lors des négociations avec les Français. Les Français acceptent de respecter la neutralité de la Belgique tant que les Allemands la respectent eux aussi et n'attaquent pas la France en passant par la Belgique. Ils sont prêts à promettre : d'accord, nous n'envahirons pas la Belgique si les Allemands ne l'envahissent pas non plus.

Bon, donc nous sommes tous les deux d'accord : la neutralité de la Belgique — la Belgique comme État tampon, comme territoire intermédiaire, comme no man's land — sera maintenue tant que l' autre camp s'y engage lui aussi. Alors, bien sûr, que fait Sa Majesté ? « Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande déclare, pour sa part, que si, au cours desdites hostilités, les armées de la Confédération de l'Allemagne du Nord et de ses alliés venaient à violer cette neutralité, elle serait disposée à coopérer avec Sa Majesté impériale pour la défense de ce même pays. » Exactement la même chose, non ? Donc, la promesse, c'est que si ces fichus Allemands essaient de vous attaquer, vous, les Français, en passant par la Belgique, s'ils violent la neutralité belge, alors moi, la reine Victoria, et les Britanniques, nous entrerons en guerre à vos côtés contre les Allemands. Voilà.

Rien, dans les relations internationales, ne dit qu'une grande puissance ne peut avoir un accord de défense qu'avec un seul camp dans un conflit. En fait, l'histoire nous offre de nombreux exemples où c'est exactement ce qui se produit. Dans ce cas précis, les Britanniques étaient la première puissance du Concert européen. Mais ils ne dominaient pas complètement. Ils n'exerçaient pas une hégémonie absolue sur l'Europe. Les autres puissances comptaient aussi. Mais les Britanniques avaient suffisamment de poids pour dire : « Eh bien, si vous attaquez, je mettrai tout mon poids dans votre camp. »

Et si c'est l'autre qui attaque, alors je prendrai le parti de son adversaire. Donc, en réalité, les Britanniques ont adopté une position de neutralité en disant : « Bon, vous deux, tant que vous n' empiétez pas sur le territoire l'un de l'autre, je n'entrerai pas en guerre contre vous. » Et surtout, il faut bien noter que les Britanniques n'ont pas déclaré ici une neutralité générale. Elle se limitait à ce

conflit précis. En fait, après cet accord, la guerre franco-prussienne a duré environ trois ans, et les deux camps se disputaient l'Alsace et la Lorraine. La Prusse a fini par l'emporter et a obtenu ces deux territoires. Mais surtout, le conflit n'a pas dégénéré en guerre mondiale totale.

La guerre mondiale n'a éclaté que quarante-quatre ans plus tard. Et, de fait, quand les Britanniques ont décidé d'entrer en guerre aux côtés des Français, ils ont invoqué ce traité comme une obligation juridique suffisante pour le faire. Ce que cela montre, ce n'est donc pas forcément qu'un tel traité peut empêcher toutes les grandes guerres, mais que les Britanniques ont bel et bien tenu leur promesse, même quarante-quatre ans plus tard. En ce sens, cette garantie de sécurité a donc bien fonctionné pour les Français. Elle a alors joué contre les Allemands, mais ce sont les Allemands qui, en mille neuf cent quatorze, ont envahi la Belgique et voulaient passer par la Belgique pour attaquer les Français. Elle a donc bien rempli son rôle : elle a donné à l'autre camp l'assurance qu'il bénéficierait de l'aide des Britanniques.

Bien sûr, terminer sur la Première Guerre mondiale en guise de conclusion, ce n'est pas très encourageant. Mais l'idée, ici, n'est pas de dire qu'un tel accord mènera nécessairement à une guerre mondiale. Il s'agit de dire que c'est bel et bien une forme d'accord de sécurité et une garantie de sécurité qui peut être donnée. Et surtout, c'est vraiment très important, notez que dans ce type d' accord, la Belgique, le pays neutre, n'est pas elle-même partie à l'accord. Ce n'est pas un accord entre les Britanniques et les Belges. C'est un accord entre les Britanniques et les Allemands, et entre les Britanniques et les Français, sur la neutralité de la Belgique. La Belgique est l'objet des négociations, elle n'y participe pas.

Maintenant, transposons cela à la situation actuelle, et c'est le cœur de mon argument : il existe une solution au dilemme de sécurité dont parle John Mearsheimer. Il s'agit, là encore, de traiter l'Ukraine comme on a traité la Belgique, comme un objet, et non comme un sujet. Et de s'appuyer concrètement sur les Américains, sur leur statut de grande puissance, sur leur agacement envers les Européens et sur le rapprochement en cours avec les Russes pour créer une structure similaire. Je ne dis pas que ce soit forcément réalisable sur le plan politique. Enfin, nous savons que le Congrès vient de changer et que les démocrates vont en prendre le contrôle dans environ six ou sept semaines. Et ce ne sera évidemment pas très facile. Nous savons aussi qu'aux États-Unis, il y a une importante lutte de pouvoir autour de l'avenir de la guerre avec l'Iran et de l'avenir de la guerre avec l'Ukraine.

On sait que la CIA est très impliquée et que John Ratcliffe s'opposerait probablement à toute initiative de ce genre. Mais on sait aussi que, depuis deux ans, la Maison-Blanche dit vouloir chercher une forme d'accord, et que le rapprochement avec les Russes a bien eu lieu. Et les Américains, au moins sur un plan, sont aussi agacés par les Européens que par les Russes. Ils sont agacés par les Russes parce que ces derniers sont en train de gagner et que la guerre par procuration menée par les Américains est un échec. C'est donc une source d'agacement pour les États-Unis. D'un autre côté, les États-Unis ont maintenant d'autres problèmes sur lesquels ils veulent aussi se concentrer. Et ils sont agacés par les Européens parce que ceux-ci refusent de bouger ou d'aller de l'avant.

Et les Ukrainiens s'accrochent en fait aux Européens pour faire pression sur les Américains, faire pression sur la Maison-Blanche et les pousser à leur fournir toujours plus de renseignements, d'argent et d'armes — même s'il ne reste plus tant d'armes que ça. Mais, pour faire court, les États-Unis, à ce stade, après presque cinq ans de guerre, ont de nombreuses raisons d'être agacés et de se demander concrètement ce que leur statut de première puissance dans ce conflit — mais pas de seule puissance — pourrait leur permettre de faire, si les Américains étaient prêts à négocier réellement avec les Russes et à leur promettre que, si les Européens, avec les Ukrainiens, tentaient d'attaquer la Russie, les États-Unis viendraient à son secours.

Et de l'autre côté, il promet aux Européens que si les Russes tentaient de se servir de l'Ukraine pour attaquer l'OTAN, ou de les attaquer en passant par l'Ukraine, alors il se rangerait à leurs côtés. Pendant ce temps, on aurait au milieu un État tampon neutre, l'Ukraine, et les Américains retireraient enfin leur offre d'une future adhésion à l'OTAN. Si les Américains étaient prêts à dire : « D'accord, nous allons exclure toute adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Nous allons obliger l'Ukraine à être neutre, parce qu'il n'y a tout simplement aucun club prêt à l'accueillir », eh bien, qu'est-ce qu'on aurait ? Dans quelle situation se retrouverait-on ? On se retrouverait à un moment où les Russes diraient : « Eh bien, la neutralité de l'Ukraine était l'une de nos principales exigences depuis le tout début. »

Et comme Vladimir Poutine vient de le répéter le premier octobre à Valdaï, cela reste l'un des objectifs fondamentaux de toute cette opération militaire spéciale. Eh bien, cet objectif serait atteint. D'un autre côté, les Européens obtiendraient une garantie de sécurité. Ils seraient rassurés sur le fait que leur alliance avec les Américains tient toujours. Et troisièmement, il y aurait l'Ukraine, qui n'obtiendrait pas ce qu'elle voulait, à savoir l'adhésion à l'OTAN. Mais un traité serait en vigueur, stipulant que si le reste de l'Ukraine — et il faut bien dire le reste de l'Ukraine — était de nouveau attaqué, eh bien, les autres seraient tenus de lui venir en aide, et ce, des deux côtés. Si les Russes attaquaient, les États-Unis et les Européens devraient lui venir en aide. Et si les Européens attaquaient, les Russes et les Américains viendraient aider à régler la situation.

Alors, bien sûr, vous allez me dire : « Oui, mais le Donbass ? Et la Crimée ? » Tout cela est toujours là. Tous ces problèmes restent entiers. Et ce grand compromis que je viens d'exposer ne règle pas tous les détails. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut mettre en œuvre dès demain. Mais c'est le cadre que les Russes appellent une architecture de sécurité, ce qu'ils appellent la sécurité indivisible. Et ce que je voulais souligner en réponse à John Mearsheimer, c'est que, même au sein du courant réaliste, il existe un moyen de résoudre la quadrature du cercle pour instaurer une sécurité indivisible : une structure dans laquelle les États-Unis auraient un traité avec les Russes et un traité avec les Européens sur le statut non aligné ou neutre du reste de l'Ukraine.

Eh bien, dans un tel dispositif, vous avez un État tampon, et vous avez une solution au dilemme de sécurité, parce qu'aucun des deux camps ne pourrait accroître sa sécurité sans déclencher le mécanisme même censé résoudre ce dilemme. Là encore, vous auriez un équilibre entre les deux

camps. Et c'est là, à mon avis, la solution au dilemme de sécurité. C'est la quadrature du cercle. Donc, concrètement, cela signifie des garanties de sécurité négatives : un accord de neutralité pour l'Ukraine, avec ou sans elle. L'Ukraine pourrait adhérer à un traité multilatéral dans lequel elle s'engagerait à rester neutre. Ce serait le modèle suisse de mille huit cent quinze. Mais elle n'y est pas obligée.

Les grandes puissances — les Américains, les Russes et, enfin, l'Union européenne, quoi qu'elle soit au juste — pourraient conclure un tel accord entre elles. Les Russes n'ont pas besoin de se mettre d'accord avec les Européens là-dessus. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de s'entendre avec les Américains quand ceux-ci feront cette proposition, pour créer ce genre de structure. On n'a donc pas besoin d'un traité multilatéral dans lequel chacun des participants serait vraiment prêt à dire : « Oui, c'est la meilleure solution qui soit. » Tout ce qu'il nous faut, c'est une structure dans laquelle aucun des participants ne puisse dire non. C'est tout ce qu'il faut. Il faut que les Russes ne disent pas non. Il faut que les Américains ne disent pas non. Il faut que les Européens ne disent pas non. Et ils seront probablement tous insatisfaits.

Mais s'ils ne sont pas prêts à dire non, si cet accord est trop avantageux pour qu'ils puissent vraiment le refuser, alors, eh bien, nous avons un cadre. Et cela a déjà fonctionné. Cela a préservé la paix en Belgique pendant quarante-quatre ans, ce qui est loin d'être négligeable. Et en quarante-quatre ans, en fait, toute la question du conflit qui se déroulait sur le continent avait changé, et de façon radicale. Ce sont des choses que nous ne pouvons pas prévoir, mais il en va de même pour l'Ukraine. Vous pourriez dire : « Oh, mais il est irréaliste d'imaginer que les États-Unis puissent un jour faire la guerre aux côtés de la Russie contre les Européens. » Eh bien, permettez-moi de vous rappeler que c'était précisément le cas il y a seulement quatre-vingts ans, quand les États-Unis et l'Union soviétique faisaient partie de la même alliance pour combattre qui ? Oui, exactement, les Européens.

Ils ont combattu les Allemands. C'était il y a quatre-vingts ans, donc là aussi, nous avons un précédent. Ce n'est absolument pas inconcevable. Vous pourriez objecter : « Mais la russophobie est si forte que jamais, au grand jamais, les Américains ne promettraient une chose pareille aux Russes. » Eh bien, en mille huit cent soixante-dix, la russophobie était déjà un vieux cheval de bataille que les Britanniques utilisaient depuis toujours contre les Russes. Mais leurs intérêts en matière de sécurité, en mille huit cent soixante-dix, étaient tels qu'ils avaient en réalité tout intérêt à promettre un accord de ce genre. Pourquoi ? Eh bien, parce qu'en mille huit cent soixante-dix, les Britanniques régnaient sur les océans. Ils étaient les maîtres incontestés du monde. Ils avaient donc tout intérêt à pouvoir maintenir des relations commerciales avec tout le monde et à poursuivre tranquillement leurs affaires, puisqu'ils étaient au sommet de leur puissance.

Quoi qu'il en soit, ils n'avaient aucun intérêt à voir l'Europe s'embraser. Grâce au poids de leur armée, et en promettant un soutien militaire aux deux camps, ils ont pu limiter l'ampleur de ce conflit — la guerre de mille huit cent soixante-treize entre les Français et les Prussiens — pour que leurs intérêts commerciaux, entre autres, ne soient pas perturbés. La vraie question est donc la

suivante : à quel moment, après cinq ans d'une guerre par procuration qui a échoué, les États-Unis pourraient-ils, eux aussi, en arriver à se dire : « Les deux camps m'agacent suffisamment pour que je conclue un accord avec chacun d'eux au sujet de l'Ukraine » ? Et puis, l'autre question n'est pas de savoir si les États-Unis respecteraient cet accord.

Ce n'est pas la question. La seule question, c'est : est-ce que les Russes y croiraient ? Et est-ce que les Européens y croiraient ? Est-ce qu'ils y verraient une possibilité de créer précisément la structure qu'ils souhaitent de leur côté, même s'ils ne souhaitent pas les mêmes choses ? Ou est-ce que ce serait suffisamment acceptable pour qu'ils ne disent pas non ? Donc, la question n'est pas de savoir si cela se concrétiserait un jour. La question, c'est : est-ce que cela ferait suffisamment évoluer les convictions des deux parties pour qu'elles s'engagent réellement dans cette discussion ? Et ensuite, jusqu'où voudraient-elles aller pour négocier les détails, les mécanismes de vérification, la présence d' observateurs et les accords qui en découleraient automatiquement ? Je veux dire, il y a beaucoup de questions auxquelles il faut répondre. Et encore une fois, je ne dis pas que cela peut être mis en œuvre dès demain.

Mais en tant que cadre et architecture de sécurité, c'est quelque chose qui s'est déjà produit. Et quelque chose me dit que nous approchons du moment où il ne restera plus d'autre configuration possible que celle-là, parce que les forces de tous ces acteurs peuvent se neutraliser mutuellement. Même les Russes peuvent continuer à avancer sur le champ de bataille. Ils le peuvent. Mais d'après tout ce que je sais, notamment grâce à John Mearsheimer, qui s'est rendu en Russie, il n'y a aucune volonté d'occuper la totalité de l'Ukraine, parce que l'ouest de l'Ukraine est un véritable guêpier. C' est là que se trouvent tous ces gens d'Azov, tous ces ultranationalistes. Essayer d'intégrer cette région à la Russie serait de la folie. Jusqu'à présent, personne en Russie ne l'envisage réellement.

Donc, même les Russes doivent trouver quoi faire de cette Ukraine amputée, de ce qui reste de l' Ukraine. Il faut que quelque chose se passe. On en est donc au point où le rapport de force est tel que l'impasse dans laquelle se trouvent toutes les parties doit déboucher sur une forme d'accord, parce que même avec la puissance militaire, on ne peut pas régler tous les problèmes de part et d' autre. À mon avis, une solution de ce genre finira donc inévitablement par émerger, d'une manière ou d'une autre. La seule question, c'est de savoir si ce sera un statu quo stable ou s'il sera intrinsèquement instable et conduira, à terme, à un nouvel embrasement. Voilà ce que je voulais vous dire. Je vous invite à me faire part de vos réflexions. Merci pour le temps que vous m'avez accordé.